



CHÈQUES CADEAU POUR NOËL



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'attribution de chèques cadeaux en faveur des personnes à faibles revenus de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir aura lieu du :

Du 28 novembre au 16 décembre 2022

Au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S)

Sur rendez vous uniquement au 05 53 31 88 88 ou cias@sarlat.fr

Les personnes concernées (personnes retraitées, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux...) devront être munies :

- des ressources du mois (Notification retraite, justificatif pôle emploi ...)
- d'un justificatif de domicile (Quittance de loyer, facture ...)
- attestation CAF ou MSA
- avis d'imposition 2022 sur ressources 2021

Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir :

Beynac et Cazenac – La Roque Gageac – Marcillac Saint Quentin – Marquay – Proissans
Saint André Allas – Saint Nathalène – Saint Vincent Le Paluel – Saint Vincent de Cosse
Sarlat-la-Canéda – Tamniès – Vézac – Vitrac